



Activité des navires de pêche

Sous-Région

SUD BRETAGNE

2018





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2018 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2018 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes de Douarnenez à Vannes de la sous-région Sud Bretagne.

L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DPMA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DPMA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DPMA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DPMA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Sud Bretagne.

NB2 : seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse.

Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés de la sous-région en 2018*

Caractéristiques techniques cumulées



658

navires
inscrits au FPC

163 379

kW de puissance
totale

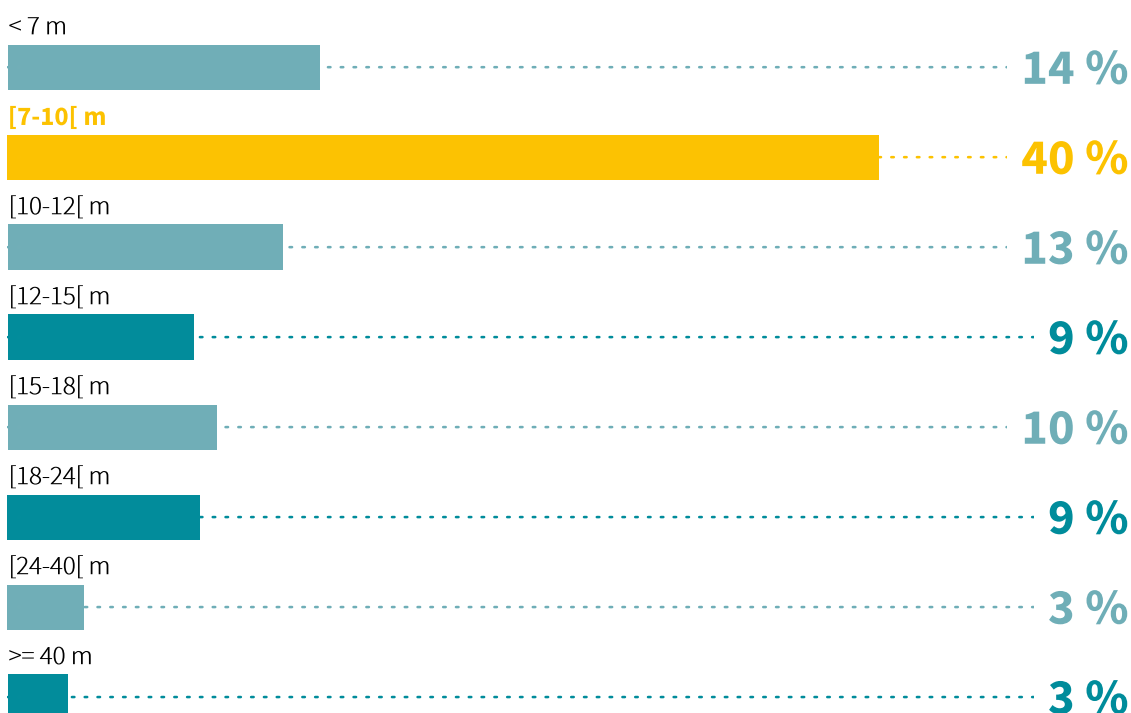
52 643

U.M.S. de Jauge
totale

1 723

marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur



* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

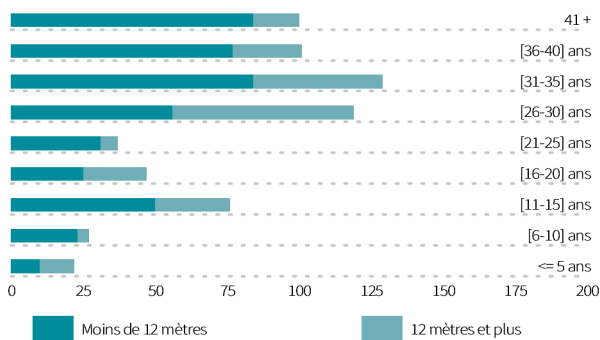
** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



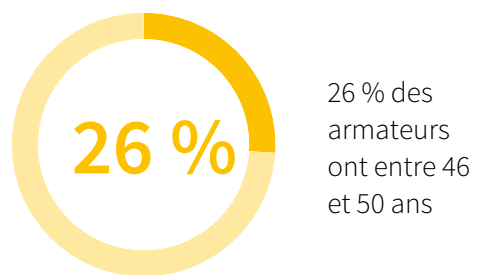
Caractéristiques techniques du navire moyen



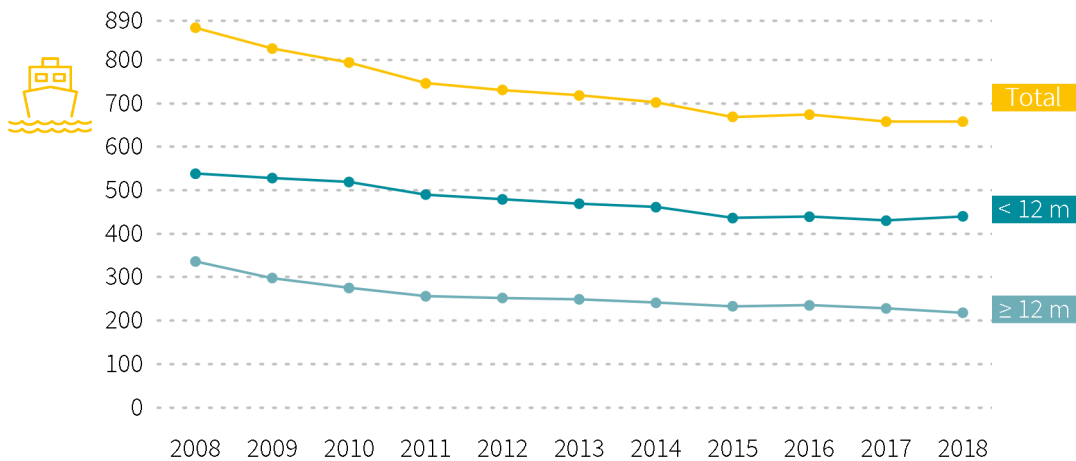
Age des navires



Age des armateurs



Evolution du nombre de navires de 2008 à 2018 par catégorie de longueur





Navires actifs de la sous-région



628

navires actifs à la pêche sur

658

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 628 navires actifs à la pêche

Chiffres clés par rayon d'action des navires

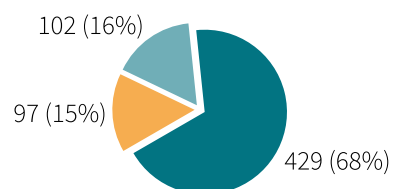
Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75%) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

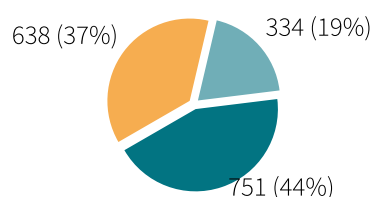
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75%) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75% de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

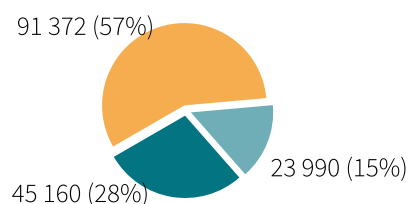
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

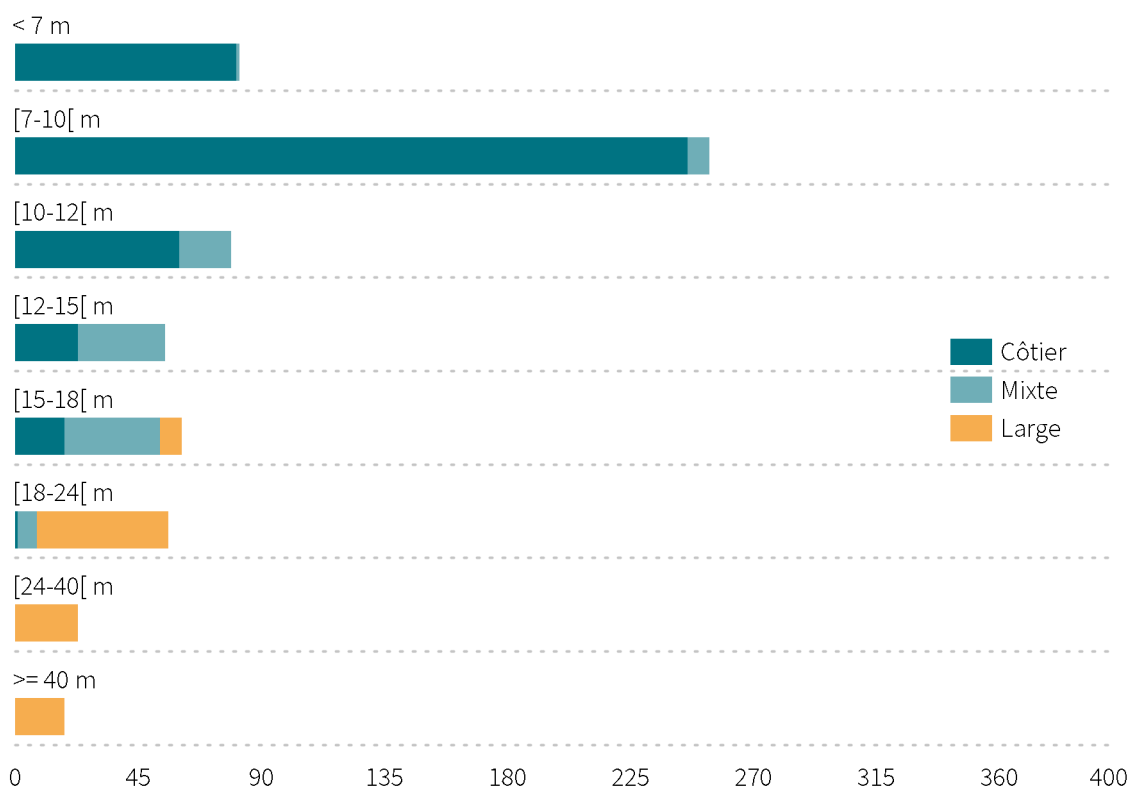


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

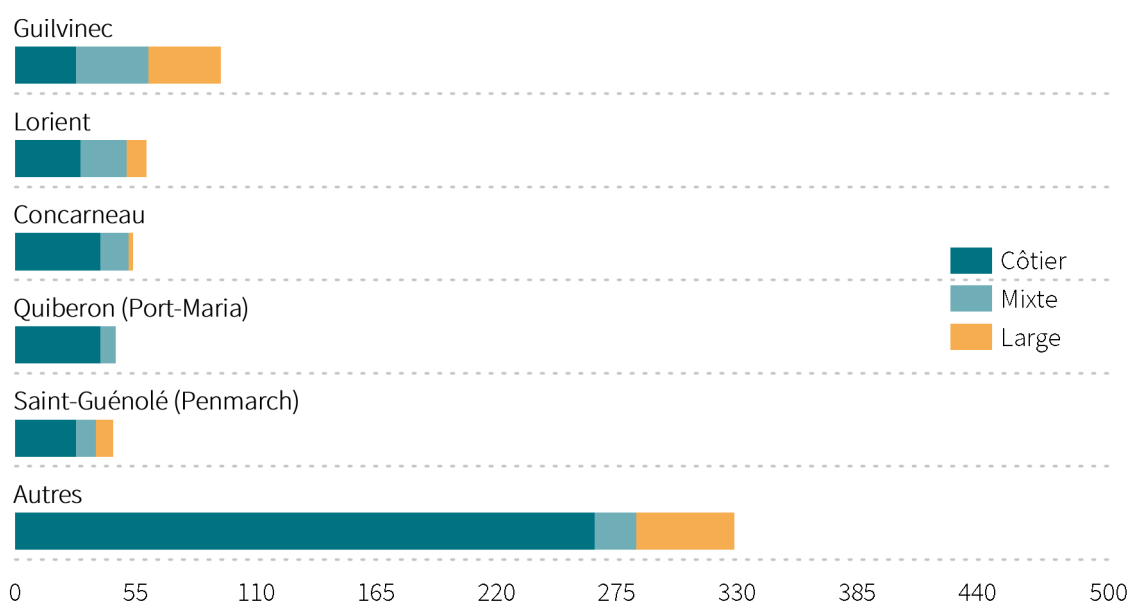
NOMBRE DE NAVIRES



Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





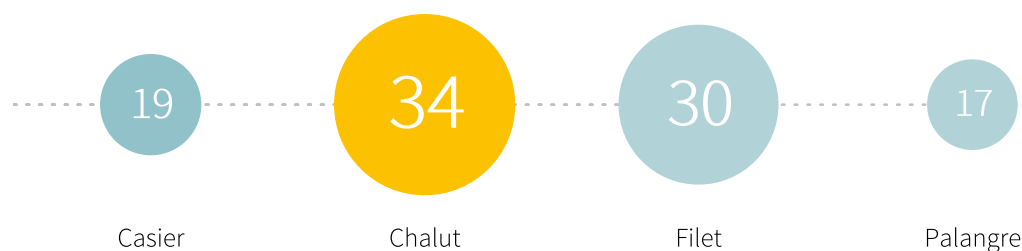
Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,6

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISES PAR NAVIRE

POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Chalut	176	175	182	191	197	202	199	201	199	198	194	167
Filet	131	124	144	149	138	134	135	131	130	125	116	113
Casier	48	41	51	74	79	80	81	82	85	71	66	66
Palangre	66	41	40	55	62	73	73	73	69	72	68	70
Ligne à main	32	24	44	62	64	64	53	56	51	39	31	31
Senne	40	38	38	39	40	38	39	39	39	36	34	32
Drague	63	37	20	20	8	6	8	7	12	20	54	75
Rivage	15	18	26	33	24	22	17	16	27	43	36	30
Tamis	60	61	50	1							1	39
Pêche sous-marine	1	3	3	9	42	39	40	37	27	1	1	2

de 0 à 39 navires
 de 40 à 80 navires
 de 81 à 120 navires
 de 121 à 161 navires
 de 162 à 202 navires



Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

2,1

NOMBRE MOYEN DE METIERS PRATIQUES PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Chalut de fond à poissons	143	135	135	144	145	148	151	152	154	155	163	154
Filet à poissons	131	124	142	139	129	133	134	130	128	124	116	113
Chalut de fond à langoustines	88	95	101	107	115	116	114	107	92	94	92	80
Palangre à poissons	66	41	40	55	62	73	73	73	69	72	68	70
Ligne à main à poissons	32	24	44	62	64	64	53	55	50	37	31	31
Casier à gros crustacés	13	19	32	54	58	65	63	57	45	29	24	19
Pêche de rivage	15	18	26	33	24	22	17	16	27	43	36	30
Casier à crevettes	35	20	10	8	3	2	11	27	42	46	45	48
Senne pélagique à poissons	22	22	21	22	23	24	24	24	23	23	22	20
Chalut de fond à céphalopodes	32	34	18	6	10	12	17	18	23	29	29	25

de 0 à 32 navires
 de 33 à 64 navires
 de 65 à 97 navires
 de 98 à 129 navires
 de 130 à 163 navires

Les périodes d'inactivité



276

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

30

navires inactifs à la pêche toute l'année

893

mois d'inactivité totale pour le lieu

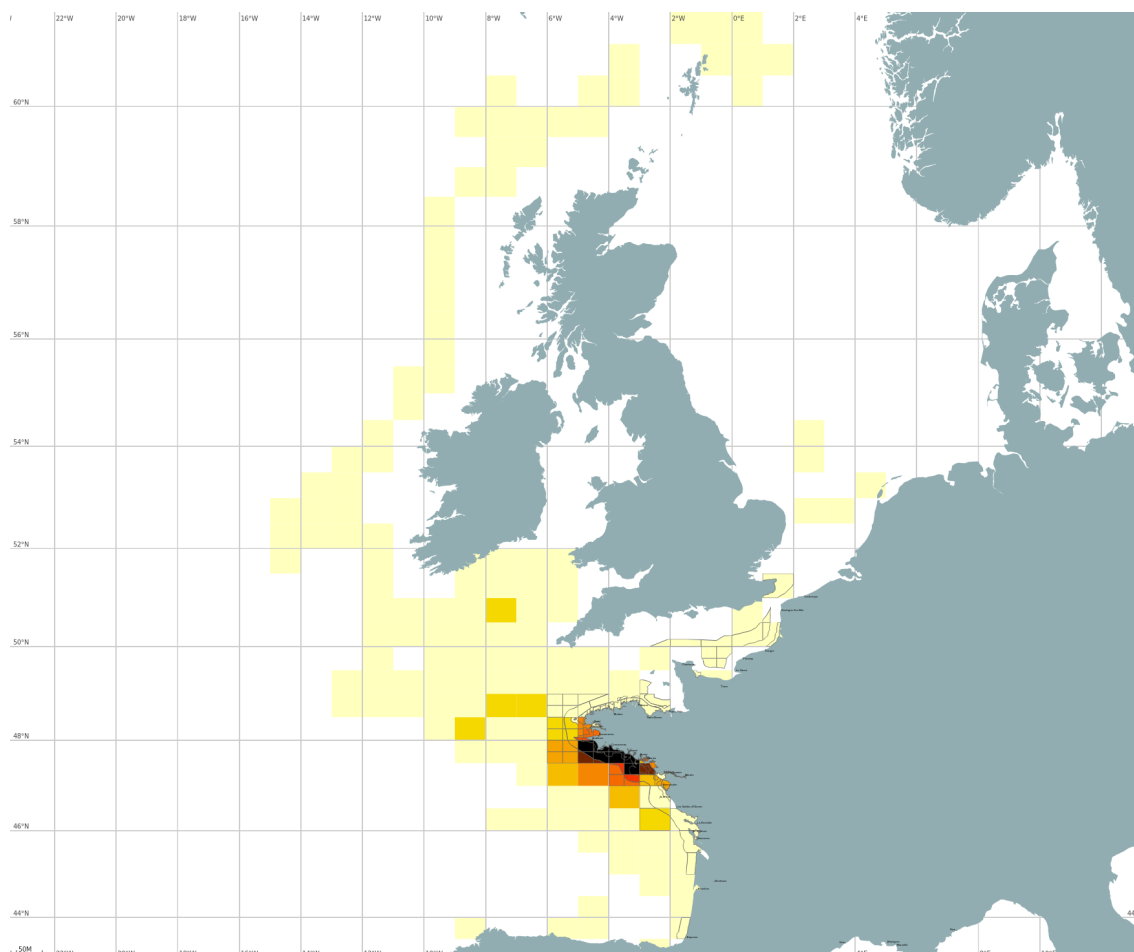
3,2

mois d'inactivité en moyenne par navire

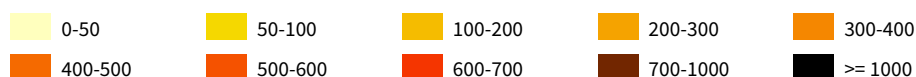


Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

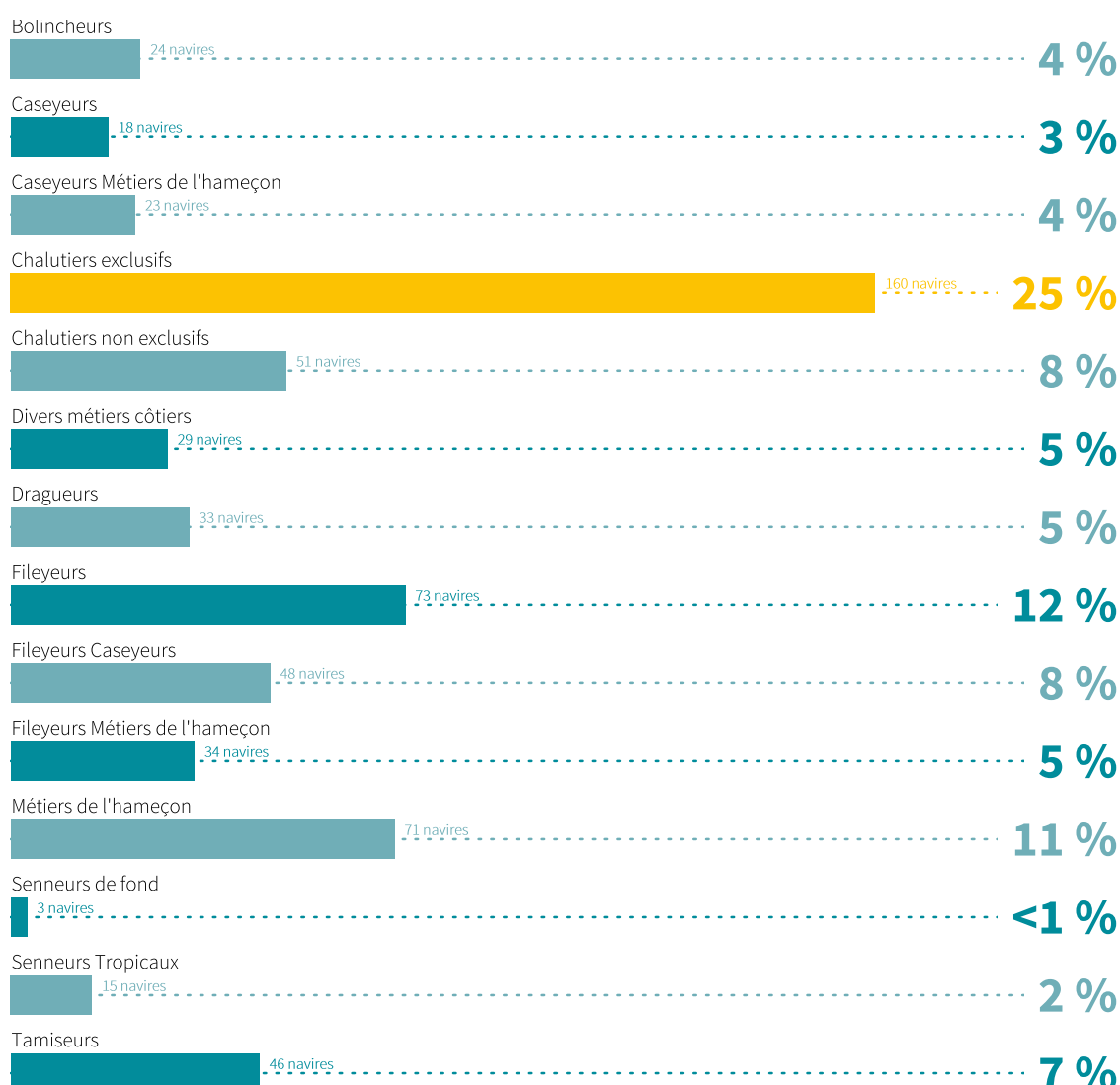




Flottes de la sous-région

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

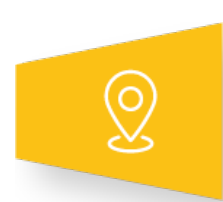
Répartition des navires par flottille





Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Bolincheurs	15,8	243	6,2
Caseyeurs	9,6	103	1,9
Caseyeurs Métiers de l'hameçon	8,2	90	1,2
Chalutiers exclusifs	18,5	365	4,2
Chalutiers non exclusifs	10,6	122	1,9
Divers métiers côtiers	6,2	53	1,2
Dragueurs	9,7	107	1,8
Fileyeurs	10,1	121	2,2
Fileyeurs Caseyeurs	8,4	93	1,4
Fileyeurs Métiers de l'hameçon	8,2	94	1,3
Métiers de l'hameçon	10,5	157	2,7
Senneurs Tropicaux	73,9	3 246	8,7
Senneurs de fond	30,5	601	5,4
Tamiseurs	7,2	65	1,1



Productions de la sous-région

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 7 m	82	67 82%	69 84%	72 88%	737	407 55%	399 54%	479 65%
[7-10[m	254	246 97%	250 98%	252 99%	2564	2145 84%	2328 91%	2492 97%
[10-12[m	79	78 99%	75 95%	78 99%	870	828 95%	818 94%	860 99%
[12-15[m	55	54 98%	55 100%	55 100%	640	604 94%	639 100%	637 100%
[15-18[m	61	59 97%	61 100%	61 100%	683	653 96%	678 99%	681 100%
[18-24[m	56	56 100%	56 100%	56 100%	654	628 96%	643 98%	645 99%
[24-40[m	23	23 100%	22 96%	23 100%	251	242 96%	203 81%	245 98%
>= 40 m	18	18 100%	4 22%	18 100%	183	133 73%	36 20%	133 73%
Total	628	601 96%	592 94%	615 98%	6 582	5 640 86%	5 744 87%	6 172 94%
< 10 m	336	313 93%	319 95%	324 96%	3301	2552 77%	2727 83%	2971 90%
>= 10 m	292	288 99%	273 93%	291 100%	3281	3088 94%	3017 92%	3201 98%



Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DPMA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée.
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Tonnage (T)		Valeur (k€)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Albacore	25 800	(19%)	47 795	(16%)	1,85
Baudroies nca	9 993	(7%)	43 631	(14%)	4,37
Listao	28 319	(21%)	27 147	(9%)	0,96
Langoustine	1 886	(1%)	23 136	(8%)	12,27
Merlu européen	5 936	(4%)	18 856	(6%)	3,18
Sardine commune	16 615	(12%)	14 822	(5%)	0,89
Sole commune	679	(1%)	9 991	(3%)	14,72
Bar européen	585	(0%)	9 229	(3%)	15,78
Cardine franche	2 175	(2%)	6 731	(2%)	3,09
Germon	1 979	(1%)	6 103	(2%)	3,08
Sabre noir	1 533	(1%)	5 682	(2%)	3,71
Lieu jaune	992	(1%)	5 619	(2%)	5,67
Thonine commune	486	(0%)	4 855	(2%)	10,00
Églefin	2 187	(2%)	4 797	(2%)	2,19
Saint Pierre	419	(0%)	4 724	(2%)	11,28
Autres espèces	33 862	(25%)	73 081	(24%)	2,16
Total (toutes espèces confondues)	133 445	(100%)	306 199	(100%)	2,29

Cofinancements

